



## Séance intercommunale du 7 novembre 2019

Présidence :	Chambettaz Edgar	Delley-Portalban
Présents :	Gavillet Nicolas	Delley-Portalban
	Guerry Claude-Alain	Delley-Portalban
	Perriard Jean-François	Delley-Portalban
	Bongard Serge	Gletterens
	Guinnard Sébastien	Gletterens
	Leuenberger Nicolas	Gletterens
	Savoy Nicolas	Gletterens
	Folly Bruno	Exploitant STEP
Excusé :	Schuwey Nicolas	
Lieu :	Bureau communal, Gletterens	

### *Objet du jour*

1. Salutations
2. Approbation du procès-verbal du 25 avril 2019
3. Présentation du budget de l'exercice 2020
  - fonctionnement
  - approbation
4. Informations et divers

### **Point 1 – Ouverture de l'assemblée**

M. Chambettaz salue cordialement les délégués de l'Association ainsi que M. Bruno Folly. L'assemblée a été convoquée conformément à la loi en vigueur par invitation personnelle adressée aux délégués et par insertion dans la Feuille Officielle.

M. Chambettaz procède à la présentation de l'ordre du jour approuvé, à l'unanimité, par les délégués présents.

## Point 2 – Approbation du procès-verbal

Les délégués ayant consulté le procès-verbal de l'assemblée du 25 avril 2019 l'approuvent à l'unanimité, sans objection.

## Point 3 – Présentation du budget de l'exercice 2020

Présentation du budget qui se solde par une charge totale s'élevant à Fr. 490'060.00. La participation des communes membres s'élève à Fr. 469'030.00.

Quelques précisions sont fournies :

- 010.314.00 La dépense concerne la programmation et la fourniture informatiques
- 710.301.00 En plus du salaire du personnel, il est ajouté diverses prestations salariales liées au service de piquet
- 710.315.00 Entretien divers de la STEP et des STAP, principalement révision et remplacements de pompes, mode comptage ventilateurs fosses et vannes pneumatiques. Il est constaté quelques différences de 100 m<sup>3</sup> par rapport aux données précises à communiquer au SeN.

M. Folly est remercié pour les renseignements fournis.

## Approbation du budget

Les délégués présents approuvent le budget de l'exercice 2020 soumis à l'unanimité, sans objection.

## Point 4 – Informations et divers

M. Chambettaz rappelle que le contrôle des bâtiments s'effectue normalement et suit son cours. Prochainement, ce contrôle s'effectuera aux bâtiments situés au quartier "Gros Bois" et sera suivi par le village de Portalban.

Il est important de contrôler les arrivées d'eau dans trois chambres situées à proximité du camping de Gletterens. Les écoulements d'eau sont importantes mais il est difficile de les visualiser. Le résultat de ce contrôle est en fonction des résultats pouvant être obtenus et de la difficulté à trouver les débits. A voir éventuellement pour mandater une entreprise pour de telles recherches.

Au niveau de la régionalisation "Basse-Broye", pas de changement. Il est discuté d'ouvrir un 3ème site "Elanco", soit proposition émise par l'Etat. Dossier à suivre !

M. Gavillet soulève le fait quant aux décisions à prendre concernant la propriété des collecteurs et la reprise des installations. Il faudra définir quant à la reprise des dettes et connaître les endettements des autres partenaires. Il est relevé également l'importance de la prise en charge de l'entretien des installations.

*Séance intercommunale du 7 novembre 2019*

Il faudra rester vigilant dans les décisions à prendre dans l'intérêt de notre Association. A réfléchir sur un éventuel mandat à donner à un ingénieur ou se grouper avec les autres communes.

Plus aucune question n'étant posée, M. Chambettaz lève l'assemblée et adresse ses remerciements aux membres du comité de direction, aux délégués et à Monsieur Folly pour sa collaboration.

**Prochaine rencontre :** jeudi 23 avril 2020 à 18h00 à Gletterens

Au nom de l'Association intercommunale

La secrétaire



J. Martin

Le Président



Ed. Chambettaz